



## 16ème législature

|  |  |   |
|--|--|---|
| <b>Question N° :</b><br><b>16275</b>   | De <b>M. Lionel Tivoli</b> ( Rassemblement National - Alpes-Maritimes )                                | <b>Question écrite</b>  |
| <b>Ministère interrogé</b><br>> Enseignement supérieur et recherche                                      |  | <b>Ministère attributaire</b><br>> Enseignement supérieur et recherche                            |
| <b>Rubrique</b> >enseignement supérieur  | <b>Tête d'analyse</b> >JO 2024 : des étudiants exclus de leur résidence CROUS toujours sans logement ! | <b>Analyse</b> > JO 2024 : des étudiants exclus de leur résidence CROUS toujours sans logement !. |
| Question publiée au JO le : <b>19/03/2024</b><br>Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat) |  |   |

### Texte de la question

M. Lionel Tivoli alerte Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les étudiants exclus de leur résidence universitaire pour l'accueil des Jeux Olympiques 2024. Il y a plusieurs mois, trois centres régionaux des oeuvres universitaires et scolaires d'Ile de France ont envoyé un mail aux étudiants de plusieurs résidences universitaires les priant de quitter leur logement à compter du 1er juillet 2024. Cette injonction est effectuée dans le but de faciliter l'accueil des partenaires et volontaires mobilisés pour l'événement sportif de juillet prochain. Aujourd'hui encore, à quelques mois seulement de l'organisation d'un événement international d'envergure, de nombreux étudiants sont toujours dans l'attente de trouver un nouveau logement. Les indemnités octroyées par le Gouvernement de 100 euros et deux places par personne pour les épreuves sportives ne répondent en aucun cas aux attentes de ces derniers, privés de logement. M. le député s'interroge sur ce manque de solution manifestement scandaleux, alors que de nombreux étudiants se retrouveront sans logement le 1er juillet prochain. Il lui demande si elle compte aider financièrement, et de façon exceptionnelle, ces personnes afin de retourner auprès de leur famille et si, à défaut, il serait possible de prioriser les relogements de ces étudiants dans une résidence universitaire à proximité de leur lieu d'études. Il souhaite connaître sa position sur ces propositions afin de mettre fin à cette situation préoccupante.